

**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
ELECTIVE**



**DU DISTRICT
DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL**

Samedi 17 Octobre 2020

Salle Georges Brassens - 4 Avenue Boieldieu à Villiers/Marne

ORDRE DU JOUR

Accueil des Délégués par M. Thierry MERCIER, Président du District du Val de Marne

- ❖ Emargement, vérification des pouvoirs et remise des boîtiers de votes. **Un huissier présent**
- ❖ Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
Nomination d'un Commissaire aux comptes
Courrier de **M. Angel PINAR** qui propose sa candidature au renouvellement de son mandat.
Le Comité, réuni en date du 23 Septembre 2020 valide cette candidature qui est soumise aux votes
- ❖ Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire & Ordinaire du 12 Octobre 2019 à Bonneuil/marne (Parution E-Foot 94 n°522 du 20/02/20)
- ❖ Allocution du Président
- ❖ Présentation de la ou des listes candidate(s) à l'Election du Comité de Direction
Vote de la liste pour le renouvellement des 15 Sièges du Comité de Direction pour une durée de 4ans

Liste complète présentée par M. Denis TURCK et validée par la Commission de surveillance des Opérations Electorales du District réunie en date du 21 Septembre 2020. Liste qui répond à l'article 13.1 des Statuts du District du Val de Marne :

- Au moins un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),

M. ETIENNE Régis (Vice-Président)

- Au moins un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),

M. DELAGE Francis

- Au moins une femme,

Mme CHOQUET Pascale

- Au moins un médecin,

Dr BOLOURIAN Mani

- Un représentant du football diversifié répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.c), (football d'entreprise, football loisir, Futsal, Football pour tous)

M. FOPPIANI Jean Jacques

- 10 autres membres.

1. **M. TURCK Denis (Président)**
2. **M. DARDENNES Patrick (Secrétaire Général)**
3. **M. FOLTIER Bruno (Trésorier Général)**
4. **M. BAQUE Henri**
5. **Mme BATHENAY Estelle**
6. **M. MAGGI Jean-Pierre**
7. **Mme IACOVELLA Sandrine**
8. **Mme GUILIANI Patricia**
9. **M. LACHASSAGNE Jean-Pierre**
10. **M. KOUNDE Edgard**

- ❖ Approbation du Rapport Moral, saison 2019 & 2020
- ❖ Rapport Financier au 30 Juin 2020
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2020
- ❖ Budget Prévisionnel 2020 & 2021
 - a) Lecture des rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes
 - b) Approbation du Budget Prévisionnel 2020 & 2021
- ❖ Question(s) diverse(s) présentée(s) par les Clubs (*)
A la date butoir du 17 Septembre 2020 – Aucune Question
- ❖ Lecture des palmarès et remise des récompenses
(2 personnes à la remise de toutes les récompenses pour respecter au mieux des gestes barrières)

- ❖ Pas de remise des ballons « Challenges du Président du Conseil Départemental »
Des journées seront définies au District afin de pouvoir respecter au mieux les gestes barrières.
- ❖ Clôture de l'Assemblée Générale (*Pas de Pôt*)

DIRIGEANTS DE CLUBS

12.1 Composition

L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.

Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.

Disposition transitoire

Tout club appartenant historiquement au District du Val de Marne et qui adhère au District Parisien de Football reste en droit de participer aux Assemblées Générales organisées par le District du Val de Marne jusqu'au début officiel des compétitions du District Parisien de Football.

Toutefois il n'aura pas le droit de participer aux élections organisées par le District du Val de Marne dès lors qu'il sera déjà invité à participer au vote lors de l'élection du premier Comité de Direction du District Parisien de Football.

12.3 Représentants des Clubs

Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club peut représenter au **maximum 2 Clubs** y compris le sien, à condition qu'il dispose d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.

Le Comité a fixé à 10 euros par voix, (1 voix = 20 licences)

l'amende pour non représentation des clubs à l'Assemblée Générale (Réunion du 25/06/20)

EMARGEMENT & VERIFICATION DES POUVOIRS ET REMISE DES BOITIERS DE VOTES

Liste des clubs présents ou représentés :

500004 VITRY C.A.
500012 CHARENTON C.A.P.
500025 PARIS UNIVERSITE CLUB
50031 CHOISY AS
500138 VINCENNOIS C.O.
500494 FRESNES A.A.S.
500568 PARIS F.C.
500591 VILLENEUVOIS F.C. CHEMINOTS
500636 VILLIERS S/MARNE ENT.S.
500651 BOISSY F.C.
500689 CRETEIL LUSITANOS F. US
500716 HAY LES ROSES C.A.
500752 CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.
500791 BRY F.C.
507502 RUNGIS U.S.
510193 ORMESSON U.S.
510665 CHAMPIGNY F.C. 94
511261 CAMILLIENNE SP. 12EME
512963 THIAIS F.C.
514388 NOGENT S/MARNE F.C.
518152 NOISEAU STE S.
520523 ST MANDE F.C.
520524 KREMLIN BICETRE C.S.A.
521869 ALFORTVILLE US
521870 SUCY F.C.
523264 PARIS 13 ATLETICO
523411 U. S. IVRY FOOTBALL
523873 FONTENAY SS/BOIS U.S.
524161 CAUDACIENNE ENT.S.
526258 LUSITANOS ST MAUR U.S.
527735 VALENTON FOOTBALL ACADEMY
529210 VITRY E.S.
530263 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL
532125 PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY
533680 BOIS L'ABBE AS OUTRE MER
534669 MAROLLES F.C.
535201 MENUIBLAN A.S.
535208 VAL DE FONTENAY AS
535547 SANTENY SP.L.
537053 JOINVILLE R.C.
538793 LA CRISTOLIENNE
540069 VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.
540531 SPORTING CLUB PARIS
540651 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.
541356 CAP 12 A.S.
541437 BONNEUIL S/MARNE C.S.
542388 MAISONS ALFORT F.C.
542396 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.
544256 PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS
544708 PORTUGAIS VITRY U.A.
545184 BALLE AUX PIEDS A.S.
546853 MACCABI CRETEIL F.C.
549008 AMICALE CLUB 2000
549877 C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL
550013 GENTILLY U.S.
550114 VIKING CLUB PARIS
551254 LIMEIL BREVANNES A.J.
551269 SUPREMES BELIERS
551657 A.S. ULTRA MARINE VITRY
551989 ENTENTE SPORTIVE PARIS XIII
552645 BORDS DE MARNE FUTSAL
552646 R.C. PARIS 10
553004 F. C. MANDRES PERIGNY
554257 VILLECRESNES U. S.
563601 UJA MACCABI PARIS METROPOLE
563822 ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL
580485 VILLENEUVE ABLON U.S.
580748 U. FOOTBALL CRETEIL
581617 OLYMPIQUE PARIS ESPOIR
581708 MINIS AND MAXIS
582118 SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES
582262 FOOTBALL CLUB DE BREVANNES
582428 CRETEIL FOOT CLUB
582553 VSG FUTSAL
590215 GENTILLY ATHLETIC CLUB
590397 A.. MIMOSA MADA-SPORT
612321 CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP
615997 NEW TEAM VINCENNES AU CORNER
654336 ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE
682151 ASC BNPP
690600 COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.
739890 ST MAUR F. FEMININ VGA
764132 PARIS FEMININ FOOTBALL CLUB 2009
844495 LES TROMBLONS DU MIDI
848168 ORLY A.C.
851334 CRETEIL PALAIS FUTSAL
860294 VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS

Liste des Membres du Comité de Direction présents :

MM.MERCIER, TURCK, DARDENNES, COMBAL, FOPPIANI, THOMAS, GOLSTEIN, MAGGI, ETIENNE
Mmes BATHENAY, CHOQUET

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE &
EXTRAORDINAIRE DU 12/10/19 A BONNEUIL/MARNE**

[Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire « Elective » :](#)

1-Nomination du Commissaire aux Comptes : M. Angel PINAR (Vote Clubs 94 uniquement)

M. Angel PINAR est élu à la majorité des voix exprimées : 1 219

Pour : 100 % (1 219 Voix)

2-Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 12 Octobre 2019 à Bonneuil sur Marne (Vote tous les clubs 94+75)

Les procès-verbaux sont adoptés à la majorité des voix exprimés : 1 462

Pour : 100 % (1 462 Voix)

3-Vote pour le renouvellement du Comité de Direction pour un mandat de 4 Ans (Vote Clubs 94 uniquement) :

Liste présentée par M. Denis TURCK, qui a présenté son équipe est élue à la majorité des voix exprimées : 1 180

Pour : 87,63 % (1 034 Voix)

4-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA (Vote tous les clubs 94+75)

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : 1452

Pour 100 % (1 452 Voix)

5- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2020 (Vote tous les clubs 94+75)

Après intervention du Trésorier Adjoint, M. Jean Pierre MAGGI et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : 1430

Pour : 100 % (1 430 Voix)

6-Budget prévisionnel 2020 & 2021(Vote tous les clubs 94+75)

Après intervention du Trésorier Adjoint, M. Jean Pierre MAGGI et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : 1 243

Pour : 90,43 % (1 124 VOIX)

**OUVERTURE DE LA SEANCE PAR Monsieur Thierry Mercier,
Président Du District Du Val De Marne**

Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1856

Ouverture de l'Assemblée à 09h38.

Nombre de clubs présents ou représentés à l'ouverture : 78 Clubs représentant /1528 Voix
Quorum largement atteint.

En préambule de l'Assemblée Générale Elective, quelques précisions ont été données aux Clubs quant au déroulement, puisque les Clubs Parisiens ne pouvaient pas s'exprimer pour les votes de la nouvelle liste et du Commissaire aux Comptes. La Société en charge du vote a tenu compte de cette particularité, test fait avec les clubs.

- **Quorum pour AG : 50 Clubs représentant au moins 619 Voix**
(Clubs 94 quorum : 42 Clubs représentant 508 Voix - Clubs Parisiens : 8 Clubs représentant : 619 Voix)
- **Présence d'un Huissier de Justice : Me Olivier COTTINET**
- **Présentation de la Commission « Surveillance des Opérations Electorales »**
(Explications de son rôle)
- **Modalités pour la remise des récompenses, pour respecter au mieux les gestes barrières**

*Après ces quelques explications, le Président, **Thierry MERCIER**, a débuté en respectant l'ordre du jour. Il a fait un historique du Club de Villiers sur Marne et a entamé son discours en remerciant la Ville de Villiers sur Marne et son Maire, **M. Jacques-Alain BENISTI** pour le prêt de la salle des fêtes «**Georges BRASSENS** » ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect des règles sanitaires. Il précise que suite aux dernières annonces gouvernementales, il avait sollicité la préfecture pour avoir la certitude de la possibilité de la tenue de l'Assemblée Générale, qui lui a été confirmée, la salle ayant une capacité d'accueil d'environ 600 personnes, et que nous en attendions environ 150, la seule restriction a été de ne pas faire de café d'accueil, ni de pot après l'Assemblée Générale.*

Allocution de M. Thierry MERCIER, Président du District du Val de Marne

Sinstants.

Je vous remercie d'être venus. Les conditions de vie aujourd'hui sont très très particulières. Votre présence fait chaud au cœur mais cela veut dire que notre district est une véritable famille et que les gens répondent toujours présents même dans la difficulté. Ce que l'on a bâti depuis 40 ans c'est du solide – et oui notre district à 40 ans. C'est valorisant et fait chaud au cœur.

Je ne vais pas monopoliser la parole mais je dois vous présenter les gens qui sont autour de moi. Il y a Carole Combal qui est Maire Adjointe chargée des Sports à la Ville de Villiers – une histoire de famille puisque vous avez Jean Jaques Combal qui est Secrétaire Général du District. Vous avez à ma droite le Président de l'ES Villiers, Fernand Duarte et à ma gauche, la Directrice du District.

Je vous remercie encore une fois d'être présents pour ma dernière, je n'en attendais pas tant. Je me disais, cela fait 40 ans de bénévolat. Je me suis dit je vais leur parler comme on parle à des copains et à des amis et on va échanger mais c'était sans compter sur votre Directrice préférée qui m'a dit que je ne pouvais pas faire cela. Depuis 15 jours j'ai tous les jours sur mon bureau, « le discours du Président »...je suis piégé.

Donc je vous représente tout le monde, Carole Combal, Jean Jaques, Fernand Duarte...bienvenu à notre 41^{ème} Assemblée Générale.

Minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés et j'y associerai le professeur qui a été décapité, sans aucune connotation politique.

Je salue tout d'abord le travail qui a été fait par la commune de Villiers pour aménager cette salle qui peut contenir 600 personnes alors que nous sommes environ 140 tout a été mis en œuvre pour que cette AG se déroule dans de bonnes conditions tous les gestes barrières ont été pris en compte. J'ai appelé la Préfecture et le cabinet du Préfet ainsi que la DDCS qui m'ont confirmé que tout était en règle pour tenir cette Assemblée Générale.

Ouverture de l'AG ordinaire

Nombre de voix : 1528

Nombre de clubs : 78

Huissier de justice présent : Maître Olivier COTTINET

Les votes, aujourd'hui, c'est particulier car c'est la dernière fois que nous accueillons nos amis parisiens. La saison prochaine, ils voleront de leurs propres ailes. Donc ils voteront pour le tout venant de la vie du District mais pas pour le renouvellement des élus et du commissaire aux comptes. Les boitiers de vote ont été paramétrés en tenant compte de cette particularité.

La commission de surveillance des opérations électorales a vérifié la liste des candidats qui se présentent sur la seule liste reçue. Maintenant cette commission a compétence pour valider la liste qui se présente sans en référer au Comité de Direction.

Test des boitiers de vote et explications.

Vote pour le commissaire aux comptes

Angèle Pinard : 100% des voix élu.

Approbation du procès- verbal de l'AG 2019 à Limeil Brévannes :

71 votants 100% des voix pour.

Historique du club de Villiers sur Marne

Si tout le monde sait que le Stade de Villiers sur Marne s'appelle Octave Lapize, certains, surtout parmi les plus jeunes, ne savent pas que ce fut un grand champion cycliste qui a gagné le Tour de France, Paris Roubaix, a été champion de France à plusieurs reprises. Le premier club de Villiers s'appelait « la Joyeuse Pédale de Villiers ». Au début, ils ont disputé des matchs amicaux, leurs déplacements s'effectuant à bicyclette. En 1932, ils s'inscrivent officiellement à la FFF sous le nom de Football Club de Villiers mais leur moyen de déplacement est resté inchangé, la bicyclette. Quelques années plus tard, et surtout après la guerre, avec la fusion de plusieurs associations, elle devient Union Sportive de Villiers. A cette époque, il n'y a que deux équipes séniors et deux équipes de jeunes. En 1962, en se regroupant avec d'autres clubs, l'ES Villiers prend sa forme actuelle. Je vais vous éviter la litanie de tous les présidents

depuis 1926 mais j'en retiendrai deux Mr Rollot et Jean Renon, instituteur, qui a eu mes enfants dans sa classe et plus récemment, Jean Jacques Combal et à ce jour, Fernand Duarte qui a repris dans des conditions difficiles mais qui a réussi à relever ce club de Villiers qui compte actuellement 550 licenciés. C'est un club qui a un grand vécu et c'est très bien.

Les services civiques, une innovation val de marnaise, en même temps que la Seine et Marne. On a commencé avec 20 clubs 20 services civiques. La première année a été très délicate car les clubs n'avaient pas compris que c'était un investissement en temps pour le club. Les services civiques se sont bien intégrés dans le paysage du fonctionnement des clubs. Aujourd'hui on a 60 services civiques sous l'impulsion du Préfet Leleu et c'est une grande réussite. Il y a beaucoup de déçus, j'ai eu des arbitrages à faire pour certains clubs qui voulaient deux services civiques. Cela paraît logique pour un club qui a 700 ou 800 licenciés, mais moins pour un club qui n'en a que 30. On est victime de notre succès. Cette année, c'est un peu plus difficile avec les conditions sanitaires que vous connaissez par contre, vous aurez des services civiques pendant huit mois alors que la norme c'est sept mois. Vous aurez un mois supplémentaire rendu possible par nos bonnes relations avec la Préfecture et la DDCS. Un chiffre me revient en mémoire, on a distribué plus de 2 500 000 euros depuis le début de l'opération. Cette économie est substantielle pour les clubs. Cette somme permet de structurer les clubs parisiens et val de marnais. C'est une belle réussite.

On a été de plus en plus strict. On offre la gratuité des formations. Pour les services civiques inscrits qui ne viennent pas, on retient les sommes correspondantes ce qui fait qu'actuellement on est proche de zéro absence.

Le district de Paris sera opérationnel à compter du 1^{er} juillet de l'an prochain. Je dois donc saluer plusieurs bons copains présents dans cette salle et qui vont nous quitter. On va perdre 6623 licenciés mais j'aurai le plaisir de les retrouver dans les saisons futures car nous avons toujours entretenu d'excellentes relations avec les clubs parisiens, y compris pour le « Challenge du Président » que l'on organise avec le Conseil Départemental. Ce district c'était les clubs du Val de Marne et les clubs parisiens qui y sont rattachés.

Parmi les modifications, il y a l'arrêt du championnat U20 qui est maintenant géré par la Ligue de Paris mais on organisera une Coupe du Val de Marne pour cette catégorie.

On a créé une « cellule COVID » qui fonctionne très bien. Pour la constituer, j'ai appelé deux maires, un un peu à droite et un un peu à gauche, car ce sont les maires qui donnent les autorisations d'ouvrir les installations et les vestiaires. Donc on Pascale Choquet, Jean Jacques Foppiani – Président de club – une assistante sociale, un expert-comptable (Emile Amsellem), un avocat (Lionel Parienté), un médecin (Michel Thomas) et Henri Baqué qui centralise les questions et qui les retourne vers la personne qualifiée pour y répondre. Hier il y a eu des questions sur l'Assemblée Générale de ce jour. C'est bien, vous l'avez intégré.

Question posée à l'Assemblée : Etes - vous favorable à la création d'un critérium à 7 en plus de 45 ans à compter de la saison prochaine, en plus des compétitions actuellement organisées ?

Vote à main levée : accepté à la majorité (huit voix contre)

L'arbitrage

On a lancé depuis deux ans le prélèvement des frais d'arbitrage. Cela fonctionne bien. Ce sont des contraintes supplémentaires pour nous mais on ne le regrette pas du tout. On s'est rendu compte que la saison passée, on a perdu environ 1200 euros. Donc on vous a fait un prélèvement de 8 euros par club concerné.

J'ai fait faire un courrier aux municipalités qui ferment les vestiaires leur demandant d'autoriser les arbitres à garer leur voiture dans le stade pour leur permettre de se déshabiller sans courir de risques supplémentaires. On n'a pas fait des efforts pendant 25 ans contre les incivilités et la violence pour que l'on se retrouve avec des incidents.

Incivilités et violence

La comparaison avec les années précédentes nous est très favorable compte tenu de la situation avec 1/3 de match en moins. On était en baisse mais je dois insister sur le travail collectif car si on veut arriver il faut le faire ensemble. On se rencontre, on discute. On a doublé les sanctions disciplinaires et vous les avez votées à l'AG de Choisy. On ne peut pas réussir si l'o, n'a pas le Préfet avec soi. Maintenant le Préfet prononce des interdictions administratives de stade. Il n'y en pas eu l'an passé. On ne peut pas réussir si l'on n'a pas les maires avec nous, si l'on n'a pas Jeunesse et Sports avec nous. Tout ce terreau que l'on a planté ensemble fait que l'on a des résultats aujourd'hui. Soyons tous lucides, la violence fait partie intégrante de la société et si nous on agit, derrière on a des résultats. On peut jouer des matchs sans grands soucis.

Il y a eu un incident dans une ville du val de marne des jeunes voyous ont attaqué le Commissariat. Le lendemain j'ai eu le commissaire de police du département car il y avait un match entre Champigny et Cachan pour prévenir. Le match a été classé à risque dans l'urgence mais tout s'est très bien passé. Ça c'est la réussite de ce que l'on a fait ensemble. On ne peut pas y arriver tout seul. La simple augmentation des sanctions n'aurait pas été suffisante. Il y a sans doute encore quelques points à améliorer mais on va y arriver.

Les amendes

En très nette baisse car il n'y presque plus d'amendes à la commission de discipline.

Cela va se répercuter car le montant de ces amendes étaient reversé aux clubs sous forme de matériel pédagogique, donc vous en aurez moins. C'est le revers de la médaille mais j'en suis fier.

Cette année, il n'y a pas de champion, il y des premiers, des montées, des descentes. J'ai eu beaucoup de contact pendant le confinement pour l'arrêt des compétitions mais nous n'avons pas eu de recours. C'est valorisant car cela veut dire que l'on se comprend et qu'il est des choses qu'il faut accepter. C'est un état d'esprit développé depuis 40 ans.

Le Fair-Play

On n'en a pas tenu compte avec l'arrêt des compétitions. Il sera remis en vigueur cette saison si on peut la mener à son terme.

Ce qui se passe en ce moment est très compliqué surtout pour ceux qui entraînent le soir à 20h mais on n'a pas de solution.

Le football féminin

Il sera sans doute bientôt intégré au football car il n'y a pas de raison de faire une parenthèse – il est en plein développement et cela commence à se compliquer car nous manquons de terrains et de vestiaires. Des clubs ont des gamins en liste d'attente – plusieurs centaines – dans certains clubs. La meilleure solution c'est de ne prendre que les enfants que l'on peut encadrer. La formation des cadres, on peut toujours la faire, par contre on ne peut pas pousser les murs pour faire des terrains. C'est un vrai chantier. J'ai vu avec plaisir que certains clubs et municipalités veulent réhabiliter certains terrains. Trois municipalités nous ont sollicités pour le FFA actuellement en sommeil pour les structures car avec une distribution des fonds différents.

Il faut amplifier le développement du football féminin je pense que l'on est sur le bon chemin. 10% à la fédération.

De date à date, nos chiffres de licenciés sont passés de 25 000 à 28 000 licenciés. On va sans doute perdre quelques centaines de licenciés car le football reste attractif et est un sport de plein air. Il est possible que l'on ne soit pas en déficit et je m'en réjouirai.

L'an passé, on a labellisé 19 clubs féminins sur 24. C'est très satisfaisant de voir que les clubs travaillent pour les filles comme ils ont travaillé pour les garçons. Je me suis toujours félicité que sur les 54 écoles de football labellisables dans le Val de Marne on a atteint le chiffre de 44. Actuellement c'est un peu plus compliqué car il y a trois niveaux de label mais cela veut dire que les clubs travaillent en profondeur.

Je rappelle toujours que mon père dans les années 50 disait que le meilleur entraîneur des clubs devait s'occuper non pas des séniors mais des jeunes et il a toujours raison.

Toujours pour le football féminin, je voudrais parler de la manne de 6 millions d'euros attribuée aux clubs féminins adossés à une structure pro. Je pense que c'est une erreur stratégique de la LFP de ne pas inclure les trois clubs de D1F et les clubs de D2F qui n'ont pas le statut pro. C'est peut-être en train de s'arranger car il y a eu beaucoup de discussions et de réunions mais cela donne une mauvaise image de marque. La solidarité doit être efficiente dans notre sport.

Le foot d'animation

Trois réunions en début de saison, sur trois sites. 66% de présents, c'est très insuffisant. L'an passé on était à 80%. Les conditions sont particulières, j'aimerais que ce soit cela la raison. N'oubliez jamais que le football d'animation est votre raison de vivre. On a des clubs de haut niveau en Ile de France et des plus petits qui se concentrent sur la formation.

Le futsal

En raison de la crise sanitaire, c'est vraiment un gros problème. A ce jour, je ne sais pas quoi dire, je ne sais pas quelles réponses apportées aux questions des clubs. C'est triste car c'est en plein développement.

La FMI

On était à 96% en fin de saison dernière. C'était très bien. Par contre ce début de saison c'est moins bien donc on a rétabli la possibilité de faire des formations. Si vous n'utilisez pas la FMI on appliquera les sanctions prévues : amendes, matchs perdus. Tous à vos tablettes.

Les formations

Bilan des formations 2019 à la LPIFF – Recettes 348 000 euros – dépenses 178 000 euros bénéfices 170 000 euros, l'argent des clubs.

Intervention de M. Driss TAFININE, CTD-DAP District 94

Un point sur les détections

Cette année, pas de gros rassemblement comme les années précédentes. Tout se fait par observation. Pour les U13, on demande aux clubs de nous indiquer où jouent leurs meilleurs joueurs pour pouvoir les observer sur le terrain et les convoquer pour un seul rassemblement. C'est une demande de la DTN même si d'autres districts ne procèdent pas ainsi. Si vous n'avez pas encore répondu au mail pensez à le faire.

La formation

Cela a changé. Toute la partie administrative est gérée par la Ligue. Les inscriptions se font sur le site de la Ligue pour les arbitres, les dirigeants et les éducateurs. Vous avez accès à toutes les informations en passant par le site du district.

Pour les féminines et les services civiques les formations étaient gratuites. Avec cette nouvelle organisation ce n'est pas possible actuellement. On a toujours la possibilité de faire déjeuner les stagiaires au district ce qui est un confort pour les stagiaires et les formateurs même si on a dû modifier notre façon de faire avec le terrain en fin d'après-midi car on ne peut pas mettre tout le monde dans le vestiaire.

Le coût de la formation est à régler à la Ligue mais le coût de la restauration est à régler au district.

L'avenir du football- le COVID et le couvre-feu...

Pour l'instant je reste très pessimiste car on n'est pas maître d'œuvre. On a réagi.

On a sollicité des dérogations mais c'est très compliqué. Je suis prêt à intervenir auprès du préfet mais que dans le Val de Marne...je peux écouter tout le monde mais ce genre de dérogation c'est autre chose.

Le football en marchant

J'ai découvert quelque chose et on se régale. C'est inter-générationnel. Samedi 24 octobre on organise une matinée de découverte mais inscrivez- vous pour que l'on puisse organiser cette matinée. Je vous invite à venir découvrir car on se régale. Je n'étais pas convaincu mais c'est super et un vrai plaisir, très ludique.

Reprise allocution, M. Thierry MERCIER, Président

Je vais vous redire mon plaisir d'avoir été pendant 40 ans à vos côtés. Depuis toujours et cela a été ma préoccupation, il y a un état d'esprit général qui a toujours présidé à tout et cet état d'esprit vous le manifestez aujourd'hui en étant présents. Je peux vous dire que les Georges Gras, Georges Maillard, Claude Verduron qui m'ont précédé oeuvraient dans ce sens là.

J'aurais voulu trinqué avec vous tout à l'heure mais ce n'est pas possible.

Cette année on a 165 bénévoles qui viennent au district bénévolement, 40 fois par saison, pour certains. Tout ce que l'on essaie de faire pour eux c'est un repas valorisant. On aurait dû aller au Moulin Rouge mais cela n'a pu se faire. Mais on se doit de les récompenser, eux qui travaillent pour nous, pour vous. A cet état d'esprit j'associe Lily Ferreira, Flore, Marc, Valérie, Igor, Brigitte, Driss, Heidi. J'y associe également, Hervé, même si il est salarié de la Ligue et un peu chez nous. Cet état d'esprit il lui faut des relais entre le Comité et le personnel, les relais dans les clubs. C'est valorisant pour nous.

J'ai vraiment un sentiment d'émotions de voir votre présence ici.

L'avenir....Le foot en marchant

J'ai eu le plaisir de voir une journée d'essai au district. On se régale car on peut voir un grand père jouer avec sa petite fille, c'est intergénérationnel. Pour le lancer on organise une matinée au district le samedi 24 octobre. Vous pouvez vous inscrire car il faut organiser cette matinée. Je vous encourage à venir et si ça fonctionne, on pourra organiser des rassemblements réguliers. Je n'étais pas convaincu mais ça m'a soufflé. C'est un vrai plaisir et très ludique. Ça peut se faire dans les clubs.

Je vais vous redire mon plaisir d'avoir été pendant 40 ans à vos côtés au district d'avoir rencontré des gens fantastiques, des gens avec lesquels on a lié des amitiés, des gens avec lesquels on a gardé des contacts même lorsque nous nous sommes éloignés, pour des raisons diverses. Ça c'est fort et la vie associative est reconnue par les pouvoirs publics et le football

est reconnu comme troisième lieu d'insertion dans la vie sociale, après la famille, l'école. Je pense que parfois, on est même le premier quand je vois que devant certains dirigeants, certains éducateurs, les gosses arrivent, posent la casquette, disent bonjour, c'est quelque chose. Le foot, si on l'aime, c'est pour ses valeurs sociales et sociétales qu'il nous apporte. Tous ses gamins ne deviendront pas tous des grands joueurs de football mais tous seront des hommes et des femmes qui auront été bien élevés. Cela fait partie de mon éducation de gamin, je repense à mes grands-parents

Je voudrais remercier nos 165 bénévoles, tout le personnel administratif, technique. Il y a des liens qui se sont tissés. Nos partenaires : le Conseil Départemental même si c'est compliqué pour avoir des retours, la DDICS, tous ceux qui nous aident, les maires c'est pareil. Pour le COVID j'ai appelé deux maires et ils m'ont dit oui tout de suite.

J'ai sûrement oublié du monde. Que ceux que j'ai oublié me pardonnent.

Par contre, il m'arrive de recevoir des courriers de clubs qui me disent qu'un éducateur est parti et essaie de me piquer mes mômes. Ce sont des écrits. Quand on est un club de 200 licenciés, on ne va pas piquer des mômes dans un club de 600 licenciés, sauf s'ils viennent d'eux même. Soyons cohérents. Qu'il y ait une hiérarchie qui s'établisse, c'est logique. N'envoyez pas de courrier pour dire venez chez moi. Respectons l'évolution des gamins. Si ils peuvent progresser en allant dans un club plus huppé, avec un niveau de jeu plus élevé, oui. Heureusement que ce n'est pas monnaie courante.

Problèmes des agents dans le football...C'est le « cancer du football ». Pour quelques un qui font le travail honnêtement, qui suivent les jeunes avec attention et leurs permettent d'évoluer et les conseillent, une grande majorité tourne autour. Actuellement il y a beaucoup d'argent dans le football et ça attire du monde. et l'argent est en train de tout pourrir. Ce qui se passe au niveau professionnel a un gros impact sur le football amateur. Cela fait des années que l'on vit dans une bulle et cette bulle est un peu perforée...

Certains clubs sont très bien organisés et n'ont pas eu de problème pendant le confinement qui les a bien aidés financièrement, ceux qui travaillent règlementairement, qui ont des éducateurs salariés car ils ont pu avoir recours au chômage partiel. D'autres ont plus de difficultés et il faut peut-être en profiter pour remettre les choses à plat pour que cela soit moins compliqué demain.

On a avait prévu un budget avec -30 000 euros et on se retrouve avec + 60 000 euros avec le chômage partiel, arrêt d'activité.

Je peux défendre les clubs en difficultés car ils n'ont pu faire leur tournoi de Pentecôte qui rapporte une somme conséquente pour leur déplacement mais je ne peux défendre les clubs qui donnent des primes de match en « dessous de table ». Ça met en difficultés. Certains joueurs ont des fixes plus des primes de matchIl faut penser à tout cela.

Un mot pour terminer sur les problèmes de pédophilie rencontrés par plusieurs clubs. Le Ministère est en train de préparer des décrets. Si vous avez vent de quelque chose, n'attendez pas, ne vous contentez pas de dire « j'ai viré l'éducateur ». Vous devez le signaler au District, à la DDICS car on ne peut pas couvrir ce genre de personnage. La pédophilie ne doit pas venir gangréner le football. Soyez très attentifs et alertez nous si vous constatez quelque chose.

Intervention de Mylène Hamel, Présidente de la section football de COSM Arcueil et du club omnisport d'Arcueil.

Dans la vie je suis psychologue en criminologie et j'ai collaboré pendant plusieurs années avec Thierry et le District du Val de Marne Ce qui est plus important que d'être attentif c'est d'avoir des interlocuteurs de confiance. Voir ce qui ne va pas est une chose, pouvoir en parler en est une autre. Le Président ne peut pas être partout ni tout le temps. C'est encore plus compliqué actuellement avec la fermeture de vestiaires. Répondre aux consignes sanitaires est primordial mais quand on a des équipes de petits, filles ou garçons qui se changent sous la tribune, à la vue de tous, avec des gens présents qui observent et qui se retrouvent autour du terrain, c'est plus difficile. On a investi dans des bâches ...car c'est très compliqué. Il ne faut pas hésité à en parler, à avoir des interlocuteurs extérieurs. On est encore plus vigilant...Il ne faut pas avoir peur. Il faut accompagner.

Intervention de Mme Pascale CHOQUET, Représentant du Football Féminin

Il y a quelques années, j'étais Présidente d'un club de Kung Fu et je m'étais rendu compte qu'un monsieur voulait absolument nous aider mais j'avais des doutes. Un jeune m'a dit un jour qu'il était très mal à l'aise lorsque ce monsieur était dans le vestiaire avec lui. Je l'ai convoqué et je l'ai vu se décomposer car il avait compris où je voulais en venir et je l'ai exclu du club, avec toutes les démarches administratives liées à cette exclusion. Trois ans après, je rencontre une personne d'un club d'une ville voisine qui me dit qu'il l'avait connu des années auparavant et qu'il s'était passée la même chose et qu'il avait été exclu. On a peur de parler et le silence couvre ces problèmes. Le déplacer d'un club à un autre ne règle rien. Il faut faire très attention et arrêter d'être silencieux. Il y a quelques années on a eu un souci avec un monsieur qui aimait beaucoup prendre les filles en photos. Il faut faire très attention car vous ne connaissez pas les gens que vous rencontrez, vous ne connaissez pas leur sexualité. Les femmes sont parfois des rabatteuses. Il ne faut pas voir le mal partout mais il faut savoir que cela existe. Quand on est victime de violences sexuelles, on est perturbé pour toute notre vie.

Intervention Thierry MERCIER

Je sais très bien que lorsque l'on est témoin de ce genre de choses, on ne dit rien car on n'est pas des délateurs.

Maintenant on ne peut plus se permettre de ne rien dire, il faut alerter. On a des doutes donc on le signale. La DDCS m'a rappelé qu'il fallait signaler ce que nous apprenions.

Merci de votre attention. Je vous rappelle que cela a vraiment été un plaisir de participer à vos côtés à cette vie sociale pendant ces 40 ans qui sont passés très vite.

Intervention de Denis Turck

Merci Thierry pour tout ce que tu as fait pour le District pendant 40 ans.

Intervention de Thierry Mercier

Je reprends mon souffle après toutes ces émotions.

Mon grand-père paternel, mutilé de la guerre de 14/18, m'a emmené deux fois avec lui au monument aux morts pour le 11 novembre. Il était habillé en « vieux combattant » et on allait au monument aux morts. C'était pratiquement le seul jour où il se déplaçait. Le soir, en rentrant, on passait devant son bureau qui était rempli de médailles de la guerre. Je lui ai demandé pourquoi il ne les portait que ce jour-là. Il m'a répondu, les décorations cela ne se refusent pas mais cela ne se portent pas. J'ai toujours retenu cela dans ma tête et aujourd'hui, Vous me faites un grand plaisir aujourd'hui. Merci.

Présentation de la liste des candidats au comité de direction – Denis Turck

Vous avez tous eu notre projet qui se trouve sur le site du district dans la rubrique Assemblée Générale.

Je peux simplement vous en rappeler les grandes lignes :

Améliorer la communication entre le District et les clubs et inversement

Conforter les liens entre le District et les clubs

Poursuivre le développement du football féminin

Développer la création de sections sportives

Accentuer les efforts dans la lutte contre la violence et les incivilités

Poursuivre la formation des dirigeants, éducateurs et arbitres

Poursuivre la structuration des clubs de Futsal

Développer l'utilisation des terrains du district

- Au moins un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a),

M. ETIENNE Régis (Vice-Président)

- Au moins un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b),

M. DELAGE Francis

- Au moins une femme,

Mme CHOQUET Pascale

- Au moins un médecin,

Dr BOLOURIAN Mani

- Un représentant du football diversifié répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.c), (football d'entreprise, football loisir, Futsal, Football pour tous)

M. FOPPIANI Jean Jacques

- 10 autres membres.

1. **M. TURCK Denis (Président)**

2. **M. DARDENNES Patrick (Secrétaire Général)**

3. **M. FOLTIER Bruno (Trésorier Général)**

4. **M. BAQUE Henri**

5. **Mme BATHENAY Estelle**

6. **M. MAGGI Jean-Pierre**

7. **Mme IACOVELLA Sandrine**

8. **Mme GUILIANI Patricia**

9. **M. LACHASSAGNE Jean-Pierre**

10. **M. KOUNDE Edgard**

Pour : 87,63 % (1 034 Voix)

Intervention de Mme Carole COMBAL, Maire Adjointe chargée des Sports de la Ville de Villiers/Marne

Bonjour à tous

Bienvenue à Villiers sur Marne, dans notre belle salle des Fêtes. Nous sommes très heureux de vous y accueillir dans ces conditions un peu particulières cette année.

La dernière AG qui s'était tenue à Villiers, c'était il y a 10 ans. Mais l'AG de cette année est particulière puisque Thierry Mercier a décidé de tirer sa révérence et de se consacrer à une nouvelle vie. Après une carrière de joueur puis d'entraîneur qui l'a mené en troisième division nationale, Thierry a intégré le district en 1980 à la formation des cadres techniques. Elu au Comité Directeur en 1992, il devient vice-président en 1996 puis président en 2005. Il est aussi membre de la commission centrale de discipline de la FFF depuis 1995. C'est à ce parcours exemplaire que la Ville de Villiers tient à saluer Denis Turck qui va désormais lui succéder. Je

tiens à rappeler les excellentes relations que nous avons toujours eues avec Thierry qui nous a toujours accompagnés dans nos projets – Tribunes, terrain synthétique, tournoi international U16 deux années de suite. Pour cela, au nom de Monsieur le Maire de Villiers qui n'a pu être présent ce jour, nous tenons à vous remercier et nous vous décernons la médaille de la ville

Thierry Mercier

Merci.

Félicitations au nouveau comité. Je ne doute pas un seul instant que l'état d'esprit qui préside à nos fonctions depuis 40 ans sera respecté. Je suis sûr que cela va continuer.

LECTURE DES PALMARES ET REMISE DES RECOMPENSES

- **Clubs ayant organisé une session de Formation 2019 & 2020**
THIAIS FC, FONTENAY US, VALENTON FA, CAP CHARENTON, FC MAISONS ALFORT
- **Trophée à la ville de Villiers sur Marne**
- **Trophée + 1 malle pédagogique au Club de Villiers ES**

PREMIERS D1 (pas de champions cette saison – Covid 19)

SENIORS	SAINT MAUR VGA US
CDM	PUC
ANCIENS	GOBELINS FC
U20	LUSITANOS US
U18	RUNGIS US
U16	CHOISY AS
U14	FONTENAY US
FUTSAL	VSG FUTSAL
FEMININES	PARIS FC

VAINQUEUR CHALLENGE DU FAIR PLAY – Coupe du Préfet du Val de Marne

PAS DE CHALLENGE CETTE SAISON (COVID 19)

VAINQUEUR DES COUPES DU VAL DE MARNE

PAS DE COUPES CETTE SAISON (COVID 19)

VAINQUEUR E-COUBE

**magma_ainee516, qui représente le club des Franco-Portugais Villiers F.C (VPV FC)*

CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE

Comme prévu, 12 Clubs seront récompensés :

1. JOINVILLE RC 2. VINCENNOIS CO <i>900 € crédité sur compte Club</i>	7. CRETEIL LUSITANOS US 8. MAISONS ALFORT FC 9. GOBELINS FC
3. LUSITANOS US 4. PARIS FC 5. AVENIR SPORTIF D'ORLY 6. PUC <i>600 € crédité sur compte Club</i>	10. ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 11. PORT. AVA. CHAMPIGNY 12. VITRY ES <i>300 € crédité sur compte Club</i>

Les 12 clubs recevront :

-1 Challenge qui restera la propriété du club,

-1 diplôme,

-1 courrier stipulant le montant qui sera crédité sur le compte de leur club, selon leur classement

(La dotation totale est de 6 000 € répartie en douze clubs comme suit : 2 premiers : 900 €, 4 suivants : 600 € et les 6 derniers 300 €)

MEDAILLES -Au titre de Dirigeant(e) de Club

PLAQUETTE	TURCK Denis (Maisons Alfort FC)
OR	CORGNAC Jean-Claude (FC BOISSY)
VERMEIL	MOTTA Lionel (THIAIS FC)
BRONZE	BEN RHOUMA Mohamed (MACCABI PARIS METROPOLE)
	DUPRE James (MACCABI PARIS METROPOLE)
	LESCURE Bernard (PUC)
	MASSEE Nicolas (SUPREMES BELIERS)
	ROHART Jean-Michel (SUPREMES BELIERS)

BALLONS DES CHALLENGES DU PRESIDENT du Conseil Départementale

La remise officielle des ballons :

“TAILLE 5” = au siège du District (date à définir)

“TAILLE 4” = se fera aux journées d'accueil du Football d'Animation

Répartition des Ballons suivant engagements équipes

Sont récompensés les clubs ayant des équipes évoluant en Championnat de District 94

NOMBRE DE LICENCIES	BALLONS
501	15 ballons ou 13 ballons
201 à 500	8 ballons ou 6 ballons
101 à 200	4 ballons ou 2 ballons
1 à 100	2 ballons ou 1 ballon
Futsal	2 ballons ou 1 ballon*
Foot Réduit	10 ballons

* Pour les clubs ayant au moins 1 équipe Futsal

Licenciés	Numéro	CLUBS	T5	T4	FUTSAL	TOTAL
15	549877	C. A. DE L'HAY LES ROSES 94 FUTSAL			2	2
15	563866	FUTSAL SUCY CLUB			2	2
15	582116	ULTRA FUTSAL CLUB 94			2	2
17	541356	CAP 12 A.S.	2			2
18	552165	ACCES	2			2
18	524134	DOUZIEME CA	2			2
18	851291	FOOTBALL CLUB PARISII	2			2
18	535194	PARIS LISBONNE C. CHARENTON	2			2
19	864163	CLUB SPORTIF DE VALENTON	2			2
19	851095	TELECOM RECHERCHE A.S.	2			2
20	545184	BALLE AUX PIEDS A.S.	2			2
20	614711	METRO RER LIGNE A U. S.	2			2
20	582537	NUEVE UNO	2			2
21	551095	CITOYEN DU MONDE			2	2
21	546194	DECLIC CHOISY LE ROI	2			2
21	844495	LES TROMBLONS DU MIDI	2			2
22	533511	TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY C.	2			2
22	550931	VETERANS DE BONNEUIL F. C.	2			2
23	582626	NOYERS FOOTBALL CLUB	2			2
24	549008	AMICALE CLUB 2000	2			2
24	532710	BENFICA S. VILLEJUIF E.	2			2
24	530253	INTER SIXIEME	2			2
24	548355	TREMBLAY A.J.	2			2
25	538793	LA CRISTOLIENNE	2			2

25	542493	MAROLLES EN BRIE U.S.	2			2
25	850368	NOUVELLE U. A. DE MÉTÉOROLOGIE	2			2
26	590397	A.. MIMOSA MADA-SPORT	2			2
26	535201	MENUIBLAN A.S.	2			2
27	552546	A. S. BRANCOS DE CRETEIL	2			2
27	690704	APSAP CHI CRETEIL	2			2
27	582428	CRETEIL FOOT CLUB	2			2
27	532342	PHARE SP. ZARZISSIEN	2			2
28	545535	PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	2			2
29	616119	F.C. BUTTE AUX CAILLES	2			2
30	581892	KOPP 97	2			2
30	582553	VSG FUTSAL			2	2
31	550085	FOOT 130	2			2
32	550211	VISION NOVA			2	2
34	550293	BANN'ZANMI	2			2
34	547364	VILLEJUIF CITY FUTSAL			2	2
35	534612	PANTHEON F.C.	2			2
35	851509	RUNGIS FUTSAL			2	2
36	613193	APSAP 94 HENRI MONDOR	2			2
36	550618	FRANCO PORTUGAIS VILLIERS F.C.	2			2
36	545415	PEROU A.S.A.F.	2			2
37	682151	ASC BNPP	2			2
38	600836	IBM FRANCE PARIS C.	2			2
39	690329	APSAP MEDIBALLES	2			2
41	553055	A. S. C. VITRY			2	2
42	537133	TROPICAL A.C.	2			2
42	581200	U. S. DE NOGENT 94			2	2
44	547434	ARSENAL A.C.	2			2
45	551314	FONTENAYSIENNE ENTENTE	2			2
47	553017	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL			2	2
49	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL			2	2
53	548423	BOISSY U.J.	1		1	2
53	600787	DEFENSE NATIONALE PARIS C.S.	2			2
56	544708	PORTUGAIS VITRY U.A.	1		1	2
57	612321	CHEMINOTS PRAT.OM.ENT.S.CH.R. SP	2			2
57	690600	COMMUNAUX MAISONS ALFORT A.	2			2
58	551269	SUPREMES BELIERS	2			2
59	553615	OS MINHOTOS DE BRAGA	2			2
60	615997	NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	2			2
60	540069	VILLENEUVOISE ANTILLAISE A.	2			2
63	600969	AEROPORT DE PARIS A.S.	2			2
65	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL			2	2
65	544256	PORTUGAISE VILLENEUVE ST G. ACS	2			2
71	546853	MACCABI CRETEIL F.C.	2			2
79	851334	CRETEIL PALAIS FUTSAL			2	2
81	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES			2	2

82	654336	ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE	2			2
83	535547	SANTENY SP.L.	2	10		12
84	550465	O. CLUB D'IVRY	2	10		12
88	539141	DESPORTIVA VIMARANENSE IVRY A.	2			2
91	614219	A.P.S.A.P. EMILE ROUX	2			2
91	500723	ARRIGHI A.S.	2			2
92	582118	SPORTING FOOT. CLUB DE CHENNEVIÈRES	2	10		12
101	690300	APSAP VILLE DE PARIS	4			4
102	518152	NOISEAU STE S.	4	10		14
103	550114	VIKING CLUB PARIS	2		2	4
105	848168	ORLY A.C.	4			4
117	533680	BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	4	10		14
120	581617	OLYMPIQUE PARIS ESPOIR	4			4
123	582262	FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	4	10		14
128	581708	MINIS AND MAXIS	4	10		14
135	553306	VILLENEUVE ST GEORGES F.C.	4	10		14
161	551657	A.S. ULTRA MARINE VITRY	4	10		14
190	534669	MAROLLES F.C.	4	10		14
206	524161	CAUDACIENNE ENT.S.	8	10		18
226	554257	ASPTT VILLECRESNES	8	10		18
228	739890	ST MAUR F. FEMININ VGA	8	10		18
255	500651	BOISSY F.C.	8	10		18
263	590215	GENTILLY ATHLETIC CLUB	8	10		18
265	553004	F. C. MANDRES PERIGNY	8	10		18
265	552646	R.C. PARIS 10	8	10		18
270	540531	SPORTING CLUB PARIS	6		2	8
284	860294	PRODIJEDUC ACADEMIE FOOT. CHEMINOTS	8	10		18
302	580748	U. FOOTBALL CRETEIL	8	10		18
329	500716	HAY LES ROSES C.A.	8	10		18
330	536996	CENTRE FORMATION F. PARIS	8	10		18
331	551989	ENT. S. D/ JEUNES DU STADE	8	10		18
348	512666	CHANTIERS PARIS U.A.	8	10		18
366	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	8	10		18
369	520524	KREMLIN BICETRE C.S.A.	8	10		18
380	526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	8	10		18
389	563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	8	10		18
389	535208	VAL DE FONTENAY AS	8	10		18
408	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL			8	8
410	527735	VALENTON FOOTBALL ACADEMY	8	10		18
412	532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	8	10		18
443	551254	LIMEIL BREVANNES A.J.	8	10		18
451	500494	FRESNES A.A.S.	8	10		18
458	507502	RUNGIS U.S.	8	10		18
480	500791	BRY F.C.	8	10		18
482	510193	ORMESSON U.S.	8	10		18
483	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	6	10	2	18
492	520523	ST MANDE F.C.	8	10		18

537	511261	CAMILLIENNE SP. 12EME	15	10		25
543	541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	15	10		25
546	500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	15	10		25
558	540651	FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	15	10		25
568	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	15	10		25
570	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	15	10		25
588	551086	AVENIR SPORTIF D'ORLY	15	10		25
612	510665	CHAMPIGNY F.C. 94	15	10		25
615	563601	UJA MACCABI PARIS METROPOLE	15	10		25
622	529210	VITRY E.S.	15	10		25
628	512963	THIAIS F.C.	15	10		25
634	521869	ALFORTVILLE US	15	10		25
655	514388	NOGENT S/MARNE F.C.	15	10		25
668	500031	CHOISY LE ROI A.S.	15	10		25
699	521870	SUCY F.C.	15	10		25
714	500012	CHARENTON C.A.P.	15	10		25
752	523873	FONTENAY SS/BOIS U.S.	15	10		25
793	500004	VITRY C.A.	13	10	2	25
808	542396	ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	15	10		25
809	537053	JOINVILLE R.C.	15	10		25
811	523411	U. S. IVRY FOOTBALL	15	10		25
870	500568	PARIS F.C.	15	10		25
942	519839	VILLEJUIF U.S.	15	10		25
993	500025	PARIS UNIVERSITE CLUB	15	10		25
1193	500138	VINCENNOIS C.O.	15	10		25
1249	542388	MAISONS ALFORT F.C.	13	10	2	25
1339	500689	CRETEIL LUSITANOS F. US	15	10		25
1442	523264	GOBELINS F.C.	15	10		25

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 12H05

Le Président, Thierry MERCIER

Le Secrétaire Général, Jean-Jacques COMBAL

es décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.